

*Le 27 janvier 2011, l'UNAC-FO (9,87 % des ADC aux élections professionnelles de 2009) a été reçue en audience par le Directeur de la Traction. Nous avons abordé un grand nombre de sujets de préoccupation des agents de conduite qui feront l'objet d'une série de tracts disponibles, entre autres, sur notre site Internet.*

Les restructurations se succèdent à un rythme fou à la SNCF. Cela n'est malheureusement pas un scoop ! Cela fait déjà des décennies que nous y sommes confrontés !

Malgré tout, chaque année, les notations se déroulent toujours en mars, exception faite pour le Fret en 2009 pour la simple raison que l'entreprise avait tout « cassé » au sein de cette activité !

En fin d'année 2010, lors d'une Commission Mixte du Statut, en présence de toutes les organisations syndicales dites représentatives, face au représentant du Ministère, la Direction RH a annoncé, à titre exceptionnel, le report des notations au-delà du mois d'avril 2011 !

**Excepté une organisation syndicale qui a manifesté sa désapprobation de façon laconique et sans grande conviction, les autres n'ont pas bronché !**

Certainement pensent-elles qu'un report ne modifie pas grand-chose en soi, et que les notations n'ont guère d'influence sur la vie tant professionnelle que personnelle des cheminots. **Est-ce que le mutisme des organisations syndicales était motivé par la concomitance des notations et des élections ?** Ce qui est le cas depuis plus de 20 ans. Mais avec la loi sur la représentativité, **les élections sont devenues cruciales pour toutes les organisations syndicales même pour celles signataires de la position commune qui a entraîné la rédaction de la loi sur la représentativité !**

### **À FORCE OUVRIÈRE, NOUS N'AVONS PAS DU TOUT LA MÊME CONCEPTION DES NOTATIONS ET DU RESPECT DES CHEMINOTS.**

Oui les notations sont primordiales pour tous les cheminots. **Elles génèrent des choix de carrière et bien entendu elles sont déterminantes au moment de faire valoir les droits à la retraite dans une période où l'instauration de la décote bouleverse tous les plans des cheminots !**

Cette décision de reporter les notations doit aussi faciliter l'appropriation par les notateurs d'une note du Département Performance et Rémunération **dans laquelle sont énoncées des mesures drastiques sur l'attribution des positions et niveaux de qualification pour l'exercice 2011/2012.**

Effectivement, après la réforme des retraites de 2007 et celle toute aussi nocive de 2010, les déroulements de carrière au travers de la grille salariale ne sont plus adaptés à l'allongement de la période d'activité des cheminots.

Même sans ces réformes sur nos retraites, depuis des années, **la grille de 1992 montre des signes d'essoufflement.**

C'est d'ailleurs en toute connaissance de cause que l'entreprise s'était engagée à ouvrir le dossier de la GRILLE fin 2008.

**Son renoncement l'amène aujourd'hui à prendre d'autorité des mesures qui vont certainement entraîner de grandes tensions dans les établissements** au moment choisi par l'entreprise pour convoquer les commissions de notations.

### **POUR LA FÉDÉRATION FORCE OUVRIÈRE DES CHEMINOTS, IL EST GRAND TEMPS QUE L'ENTREPRISE ENGAGE DÈS 2011 UNE RENÉGOCIATION DE LA GRILLE DE 1992.**

Soyez convaincus que les futurs élus Force Ouvrière mettront tout en œuvre pour que le déroulement de carrière des conducteurs soit préservé et que les agents qui en feront la demande puissent bénéficier d'une position hors compte avant de partir à la retraite.

## **Le 24 mars 2011, faites confiance aux listes Force Ouvrière !**